

## JOURNEE INTER-ASSOCIATIVE D'ECHANGES SUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS Quels obstacles ? Quels enjeux ? Quel avenir ?

CISP Ravel, Paris  
19 Mai 2016

### **L'apprentissage du français participe au développement de la citoyenneté, ce n'est pas un outil de sélection et d'exclusion !**

Suite au communiqué du 13 avril 2016 rédigé par la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France, La Cimade, Radya et le Secours Catholique-Caritas France – voir annexe 1, cette journée avait pour objectif d'établir un état des lieux des difficultés rencontrées par les acteurs associatifs sur le terrain et de dégager des pistes de mobilisation plus large.

A l'appel des associations signataires, une quarantaine d'acteurs de terrain de l'apprentissage du français intervenant sur différents territoires ont pu échanger en petits groupes et avec plusieurs intervenants, notamment Thierry Lepaon, qui sera chargé de mettre en place la nouvelle Agence de la Langue Française.

#### **Principaux obstacles :**

- Un public divers et de plus en plus précaire, qui va bien au-delà des primo-arrivants sur lesquels se focalisent actuellement les politiques publiques, excluant de fait de nombreuses personnes de l'accès à la langue française et à l'exercice de leur citoyenneté
- Des acteurs associatifs fragilisés par les modes de financement et qui pallient tant bien que mal au désengagement de l'Etat
- Une coordination insuffisante entre les acteurs d'un même territoire, faute de moyens humains et de cadre leur permettant

#### **Principaux enjeux :**

- Penser l'apprentissage du français dans sa globalité et sa dimension citoyenne
- Penser en termes de territoire plutôt que de catégorie de public
- Décloisonner les financements et sortir de la logique de « tuyau » par catégorie de public
- Redonner des moyens aux acteurs de terrain pour pouvoir encadrer les bénévoles et développer des partenariats
- Déconnecter l'apprentissage du français de la question du renouvellement du titre de séjour et défendre l'accueil inconditionnel
- Inscrire les politiques dans la durée pour pouvoir construire des actions pérennes et cohérentes

# ETAT DES LIEUX

## LES PUBLICS

Il existe une très grande diversité d'origines et de situations des apprenants lié à la complexification des parcours migratoires. Cela génère souvent de l'instabilité, avec des personnes qui arrivent, qui partent, en lien avec de nouveaux mouvements migratoires. D'autres, plus âgées, s'attachent à la convivialité portée par ces ateliers.

Les besoins sont énormes et ne sont pas comblés, les listes d'attente s'allongent. Les niveaux d'apprentissage sont très divers, que ce soit sur les niveaux linguistiques ou le niveau de scolarisation antérieur.

L'accueil inconditionnel est la pratique commune de toutes les structures. Elle est cependant malmenée par les exigences des financeurs, et surtout par le Ministère de l'Intérieur.

Tous les intervenants observent une précarité croissante de ces publics qui complique l'apprentissage et entraîne des ruptures dans le parcours de progression : public à la rue ou en hébergement d'urgence, femmes, demandeurs d'asile, mineurs isolés non scolarisés...

Certains pourraient avoir accès à un dispositif mais ne peuvent pas en bénéficier : soit par méconnaissance, soit par absence d'orientation ou en raison de difficultés personnelles (par exemple garde d'enfant, grossesse).

Les associations essaient de ne pas enfermer les personnes dans un cocon et de les orienter, surtout pour celles qui s'inscrivent dans une démarche professionnelle. Les parcours de progression sont difficiles à mettre en œuvre. Il faudrait valoriser les parcours en fonction du territoire et non pas en fonction du statut des apprenants.

## LES FINANCEMENTS

Les structures qui fonctionnent avec des financements publics le sont essentiellement sur le BOP104. D'autres financements sont également mobilisés : Politique de la ville, département, région, villes, et même la CAF dans certains départements...

Or, ces financements sont de plus en plus précaires. La refonte de la carte des quartiers prioritaires a restreint les possibilités d'accès aux financements dans le cadre de la Politique de la Ville.

Les financements sur le BOP104, ont été ré-orientés uniquement sur les primo-arrivants, ce qui est en contradiction totale avec nos valeurs et nos pratiques, ainsi qu'avec les besoins des territoires, les crédits ont été ainsi diminués de moitié et certaines structures indiquent devoir être obligées de fournir des listes avec les numéros des Contrats Accueil et Intégration des apprenants!

Les organismes de formation qui perdent leur marché, sont précarisés, voire disparaissent.

La complexité du recours au Fonds Social Européen et les contraintes sur le public accueilli et la trésorerie nécessaire découragent nombre de structures. De plus en plus de structures, ont recours aux financements privés.

Le fonctionnement des structures est affecté par la présence ou non de financements. Pour celles qui n'en ont pas, l'encadrement et la professionnalisation des bénévoles est plus compliquée. Pour celles qui en ont, les exigences de suivi administratif et de reporting sont plus fortes et elles ont souvent peu de visibilité à moyen terme.

## **LES RESSOURCES HUMAINES**

Il existe parmi les associations une très forte proportion de bénévoles et une très grande disparité du taux d'encadrement des formateurs.

Le recrutement de nouveaux bénévoles est de plus en plus facile mais cela génère des difficultés à gérer leur intégration et leur montée en compétences. Les formations des intervenants sont en effet très disparates.

Depuis une quinzaine d'années, un travail de fond sur les formations des bénévoles et sur la pédagogie de projet a été effectué par les structures de proximité, mais ces avancées risquent d'être remises en cause du fait de la précarisation des structures.

Le recours aux contrats aidés précarise les postes salariés. Quant aux structures qui ne fonctionnent qu'avec des bénévoles, elles ont des difficultés, outre la tenue des ateliers, à assurer la préparation, l'organisation, et leur suivi ... Il est donc essentiel d'assurer des postes de coordination salariés.

## **LES PARTENARIATS ET ALLIANCES**

Des partenariats se nouent souvent au niveau local mais la coordination territoriale est souvent tributaire de la présence de salariés. Il est important d'avoir des postes dédiés à cela, qui font le lien avec les réseaux et les institutions. Or ce n'est pas souvent le cas. Il faut également pouvoir avoir une bonne visibilité dans le temps pour nouer des partenariats.

La notion de « parcours » est souhaitée par tous mais elle est difficile à mettre en œuvre car l'offre est émiettée et insuffisamment répertoriée, malgré des actions en cours sur différents territoires.

## **L'IMPACT DES ACTIONS SOCIO-LINGUISTIQUES**

L'intégration dans une structure faisant d'autres activités que le linguistique est un accélérateur d'apprentissage de la langue. Le français est un outil-langue pour pouvoir agir, pour être acteur de son insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Pour accélérer l'apprentissage, il est parfois envisagé des formations plus intensives mais cela implique une plus forte mobilisation des bénévoles, ce qui n'est pas toujours possible.

L'évaluation est disparate et parfois compliquée. Il n'existe aucune visibilité non plus sur l'évaluation des formations officielles, de type OFII.

## QUEL AVENIR?

Le problème de fond est le désengagement de l'Etat doublé d'un ciblage de certains publics. Les besoins sont insuffisamment couverts. Le recours à des bénévoles ne doit pas masquer cette réalité. Il devient urgent de porter des revendications qui fédèrent, et de valoriser le travail mené par tous ces acteurs de terrain auprès d'administrations, qui ne regardent bien souvent que le budget.

### **Prochaine étape : une grande journée fédératrice à l'automne**

Elle aura plusieurs objectifs :

- Elargir la réflexion avec tous les acteurs concernés : les acteurs des politiques publiques, ceux qui orientent les personnes, les structures associatives, les universitaires, les personnes qui fréquentent les ateliers...
- Valoriser ce qui est fait par le tissu associatif, montrer ses résultats, donner des exemples de parcours réussis des personnes qui prennent des responsabilités dans les projets, dans nos structures...
- Creuser la question des coordinations territoriales, de trouver des exemples de bonnes pratiques
- Se projeter dans l'avenir, sur la meilleure manière de mettre en place l'apprentissage du français pour tous dans une logique de cohésion sociale et de citoyenneté
- Répondre au besoin de fédérer les associations qui oeuvrent dans ce domaine